

Le Rivière

WEB

Volume 15 - Numéro 11 - Novembre 2016

Journal communautaire destiné
à la population de Rivière-Ouelle



Prochaine date de tombée :

8 novembre 2016

Prochaine distribution :

22 novembre 2016

11 novembre 2016

Souvenons-nous...!

Sommaire

En attendant novembre.....	2
Café-rencontre.....	3
Au son des cloches.....	3
Avis public.....	4
Offre d'emploi.....	4
Remerciements - Soccer 2016.....	5
AYR-Ouelle - Maître éleveur 2015.....	6
Potinage artistique.....	7
Les remerciements des Fermières.....	8
Reconnaissance régionale 1 ^{ère} édition.....	9
Chemin de transit vers le Boisé de l'Anse.....	10
La semaine québécoise de réduction des déchets.....	14
Dernières nouvelles de Projektion 16-35... ..	14
Le transfert de propriété.....	15
SUPER BAC dans les écoles primaires de la région.....	15
Agenda.....	16



Bonne lecture!

© Ruralys



Rivière-Ouelle

Bureau municipal

133, route 132
Rivière-Ouelle (Québec)
GoL 2Co

Télé.: 418 856-3829
Télec.: 418 856-1790
info@riviereouelle.ca

www.riviereouelle.ca

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
et de 13h à 16h30

Par Roger Martin

Pour le titre de ma chronique du mois, je me suis laissé inspirer par les récents élans poétiques du premier ministre Couillard : En attendant Gaudreault... En attendant, je crois que novembre va arriver avant Gaudreault mais qui sait.....

4 octobre...

C'est l'anniversaire de ma presque voisine, celle que ses amis appellent affectueusement Mimi. En vertu de la loi d'accès à l'information, je ne suis pas autorisé à dévoiler son âge d'autant que la coquette dame n'apprécierait sans doute pas mon indiscretion. Disons tout simplement que c'est une octogénaire émérite...

Si je vous en parle, c'est qu'elle avait accepté de téléphoner à chaque membre du club des 50 ans et plus le jour de leur anniversaire pour transmettre les souhaits de circonstance au nom du groupe. Elle s'est acquittée de ce mandat pendant des années. Je ne sais pas si elle continue de le faire; je saurai à quoi m'en tenir dans quelques jours.

Juste retour des choses ce jour-là, j'ai pris l'initiative de lui rendre la pareille. Semble-t-il que je ne suis pas le seul à l'avoir fait car elle était toute heureuse que plusieurs aient eu cette délicatesse. Elle m'a quand même confié qu'elle avait vécu une dure épreuve ces derniers temps et que sa vue lui causait quelques ennuis. Discrète, elle n'a pas épilogué davantage sur ses maux avant de conclure « mais je tiens quand même le coup dans ma petite maison ». Résiliente en plus!

À en juger par les rires et la bonne humeur, j'ai compris que quelques appels téléphoniques avaient fait rentrer le soleil chaud de cet automne dans le cœur de madame Mimi.

Le jardinier ignorant

J'ai dans le jardin une talle de rhubarbe rouge dont j'ai hérité depuis plus de deux décennies. Ces dernières années, elle est devenue moins productive et je sais d'expérience qu'elle aurait besoin d'une cure de rajeunissement mais à quel moment le faire.... Je lui ai déjà réservé pareil traitement mais cette information est à quelque part dans une section empoussiérée de ma mémoire.

Dans pareil cas, ma référence, c'est Adrien D'Anjou; lui a hérité de tous les trucs de grand-mères en matière de jardinage et il distribue ses conseils à qui veut bien l'écouter. L'an passé, il a dû prendre une année sabbatique pour soigner une fracture de la hanche mais cette année, il a repris le temps perdu dans son immense jardin qu'il entretient affectueusement. En récompense de ses efforts, il fera son entrée dans la catégorie des 88 ans le 5 novembre.

Revenons à la rhubarbe. « Tu divises ça le quatrième jour du décours d'octobre..... » qu'il me dit. Encore faut-il savoir à quelle période du mois cela correspond. Devinant mon scepticisme, il ajouta « quatre jours après la pleine lune ». De retour à la maison, j'ai vérifié et le décours, c'est bien cette période entre la pleine lune et la nouvelle lune. Maintenant que je l'ai écrit, je ne devrais plus l'oublier.

Et si vous décidez d'imposer le même traitement à votre talle de rhubarbe, faites vite : quand vous recevrez votre Rivière Web, vous serez déjà en retard de quelques jours puisque la quatrième journée du décours, ce sera le 20 octobre. Pas certain que la nature en soit à un ou deux jours près. Pour vous faire pardonner, ajoutez en finale une généreuse fertilisation organique - du fumier de ferme - à la surface; votre oubli sera pardonné.

La Super Lune

Je n'ai pas l'intention de vous parler de Lune de novembre, une chanson composée par Marjo il y a plus de dix ans et qui tournera régulièrement ce mois-là. C'est plutôt que le 14 novembre, nous assisterons à un rare phénomène que les spécialistes ont défini comme une super lune. Cela vous intrigue, j'explique : en moyenne, la lune se tient à 384 000 km de la terre mais ce jour-là, elle sera à 500 km plus proche de notre planète. Comme le phénomène coïncidera avec la pleine lune, ce sera la plus grosse lune observable depuis 1948. Souhaitons que les nuages ne viennent pas gâcher le spectacle.

Quant à regarder le ciel, vous pourrez aussi observer les Léonides les 16 et 17 novembre à cause d'une comète qui laisse une traînée de débris rocheux dans son sillage. On prévoit jusqu'à quinze étoiles filantes à l'heure si le couvert nuageux ne joue pas au trouble-fête.

Roberto
Excavation Ouellet
R.B.Q. 8345-1716-18

- Résidentiel
- Commercial
- Agricole

L'assurance d'un travail bien fait où que vous soyez!

418.856.6764
Cell. : 418.894.0262
141, anse des Mercier
Rivière-Ouelle

- Fosses septiques
- Champs d'épuration
- Pose et réparation de drain français
- Réparation de fondation
- Excavation & terrassement

Le Rivière Web - Comité du journal

Louis Hudon, Recherche
Catherine Marier
Roger Martin, Correction
Pascale Pelletier, Mise en page
Roger Richard
Sylvie Dionne, Révision

Disponible via le site internet de la
Municipalité
www.riviereouelle.ca

Envoi de textes, questions, commentaires et
suggestion par courriel à:
leriviereweb@hotmail.com

Municipalité de Rivière-Ouelle
133, Route 132
Rivière-Ouelle (Qc) G0L 2C0
418 856-3829

Malgré les efforts des membres du comité du journal, des fautes ou même des erreurs peuvent s'être glissées dans cette édition; nous nous en excusons. De plus, certains textes pourront exceptionnellement avoir été modifiés au besoin.



*Un bouquet
toujours
florissant*

*Le Cercle de fermières de
Rivière-Ouelle*

ROGER RICHARD
PRÉPARATEUR IMPOTS

COMPTABLE

107 Rg de l'Éventail
Rivière-Ouelle

418-856-4010

r-richard721@hotmail.com

CAFÉ-RENCONTRE

de l'après-midi



La Table d'harmonisation de Rivière-Ouelle vous invite au Café-rencontre de l'après-midi qui aura lieu le **mercredi 2 novembre à 14 h**. Si le fait de ne pas avoir de moyen de transport vous empêche de participer à ces conférences, les membres de la Table d'harmonisation vous offrent le co-voiturage. Pour réservation, communiquez avec Pascale Pelletier : 418 856-3829, poste 0.

Bienvenue à tous.

Rendez-vous au **102, rue de l'Église**, (Salle communautaire située au sous-sol de l'église, entrée côté nord).

LE MERCREDI 2 NOVEMBRE 2016

ALCOOL ET MÉDICAMENTS

Madame Caroline Daigle, agente de prévention, La Montée, centre de prévention et de traitement des dépendances, nous propose une discussion portant sur la consommation d'alcool et de médicaments. Quels sont les avantages et les risques associés à leur consommation ainsi que les moyens de les consommer de façon régulière. Tout cela dans une perspective de promotion de la santé.

*Café et collation offerts par la Table d'harmonisation
Contribution volontaire*

Au son des cloches

Par Marielle Gamache

Décès:

Rollande Pelletier, décédée le 25 septembre 2016 à l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima, à l'âge de 78 ans. Elle était l'épouse de feu Bertrand Gagnon et fille de feu Antonia Beaulieu et de feu Charles Pelletier. Ses funérailles ont eu lieu le 30 septembre 2016.

Nos plus sincères condoléances aux membres de sa famille!

Campagne de la capitation 2016

Chaque automne, nous sollicitons votre contribution annuelle au bénéfice de votre fabrique paroissiale; il s'agit de la seule participation financière pour beaucoup de paroissiens et paroissiennes sur laquelle les membres du conseil de fabrique peuvent compter



pour maintenir et réparer les biens de la communauté chrétienne (église, presbytère...) et pour assurer des services pastoraux de qualité.

Que vous soyez des participants réguliers à la vie de la communauté chrétienne ou que vous en soyez distants, nous sommes convaincus que vous tenez à ce que le patrimoine bâti de la fabrique soit bien entretenu et que du personnel compétent soit disponible quand vous et votre famille pouvez avoir recours à ses services : baptême, initiation chrétienne, mariage ou funérailles, location de salle, etc ...

C'est pourquoi cet appel s'adresse à toutes et à tous sans distinction. La contribution annuelle minimale (capitation) a été fixée par le diocèse et demeure, cette année encore, à **50 \$** par personne majeure. Nous vous remercions pour votre générosité et pour toutes les formes d'engagement au sein de votre paroisse.

Tous ensemble, montrons que nous tenons à notre paroisse!



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-OUELLE
MRC DE KAMOURASKA

**AVIS PUBLIC
RÔLE TRIENNAL
3^{IÈME} ANNÉE**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par Nancy Fortin, secrétaire-trésorière par intérim de la municipalité de Rivière-Ouelle.

Les sommaires reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la troisième année du rôle triennal d'évaluation 2015-2016-2017 de la municipalité de Rivière-Ouelle ont été déposés à mon bureau le 15 septembre 2016.

Que pour l'exercice financier 2017 des rôles d'évaluation foncière et locative 2015, 2016 et 2017 de la municipalité de Rivière-Ouelle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 101, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 101 sont disponibles au bureau de la Municipalité au 133, route 132 à Rivière-Ouelle et au bureau de la MRC de Kamouraska situé au 235, rue Rochette, Saint-Pascal de Kamouraska, G0L 3Y0.

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la MRC de Kamouraska, à l'attention du secrétaire-trésorier, monsieur Yvan Migneault.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à Rivière-Ouelle, ce 21^{ième} jour de septembre 2016.

Nancy Fortin, Secrétaire-trésorière par intérim

La Municipalité est à la recherche d'une personne pour combler son poste de :

AGENT DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Responsabilités

Veiller à la réalisation du plan de développement 2012-2016, et ce, en concertation avec les intervenants du milieu ; Rechercher des programmes de financements et des subventions pour la collectivité ; S'impliquer sur certains dossiers relatifs à l'aménagement du territoire ; Apporter une aide technique aux différents projets des comités locaux ; Organiser quelques événements municipaux, dont la fête des Citoyens ; S'intéresser au patrimoine historique et culturel, à la généalogie, à l'architecture patrimoniale et à l'archéologie ; Véhiculer une image positive de la Municipalité, de ses comités, de ses entreprises ; Faire la promotion *via* les divers outils de communication, dont le plan de communication ; Travailler en collaboration avec le coordonnateur au loisir intermunicipal ; Entretenir des relations positives avec les citoyens, les organismes et les divers acteurs du développement régional ; Toutes autres tâches connexes.

Scolarité et expérience

Posséder une formation de premier cycle universitaire (tourisme, développement social, développement régional, géographie ou autre) ou une combinaison de formation et d'expérience équivalente liée au développement rural ;

Compétences recherchées

Capacité de travailler en équipe ; Créativité et polyvalence ; Capacité à animer des groupes de travail et à utiliser des techniques d'animation ; Personne autonome ayant du leadership et un esprit d'initiative ; Facilité à communiquer oralement et à l'écrit ; Capacité à faire des présentations ; Intérêt marqué à s'impliquer dans la communauté ; Connaissance des problématiques reliées au monde rural ; Maîtriser les outils informatiques usuels ; Posséder un véhicule.

Conditions de travail

Horaire de 35 heures semaine, avec un horaire variable et flexible ; Ce poste requiert une disponibilité à travailler le soir et les fins de semaine ; Contrat d'un an, renouvelable ; Entrée en fonction prévue au mois de novembre 2016 ; La rémunération sera en fonction de l'expérience de travail.

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation au concours « Agent de développement » soit par courriel (info@riviereouelle.ca), par fax, par la poste ou en personne au bureau municipal **au plus tard le 25 octobre à 12h00**.

Seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s pour une entrevue recevront une réponse.

Remerciements - Soccer 2016

Par Dario Gagnon

La saison de soccer 2016 a été un franc succès. Je tiens à remercier tous ceux qui ont aidé au déroulement des parties intermunicipales : les entraîneurs pour leur dévouement, les parents pour leur soutien et surtout, tous les jeunes sportifs pour leur énergie et leur assiduité. Sans tout ce beau monde, la ligue de soccer de Rivière-Ouelle n'aurait pas aussi bien fonctionné.

On se donne rendez-vous l'été prochain pour un autre bel été d'action et de plaisir !



Rivière-Ouelle

Par Roger Martin

L'information était soigneusement dissimulée dans le numéro du printemps 2016 de la Canadian Ayrshire Review où j'ai appris que cette ferme d'ici avait mérité le prix de Maître éleveur 2015 de la race. C'est, semble-t-il, le plus grand honneur accordé par Ayrshire Canada qui le décerne aux éleveurs qui excellent dans l'élevage tant pour la conformation que pour la production, ce qui exige des années de patience et d'efforts soutenus.

Le préfixe Ayr-Ouelle origine de l'acquisition de cette ferme en 1984 par Roger Richard et sa conjointe Thérèse Lizotte; le troupeau étant de race Ayrshire, cela explique le choix de cette appellation. À compter de 2000, le fils André acquiert des parts et il en devient propriétaire en 2011 tout en comptant encore aujourd'hui sur la précieuse collaboration de ses parents et de sa conjointe Nathalie.

Depuis 1984, la ferme a participé activement aux expositions agricoles de Saint-Pascal et de Montmagny ainsi qu'à l'occasion à l'exposition provinciale, à la Royal Agricultural Winter Fair de Toronto et même à celle très cotée de Madison au Wisconsin.

On n'hérite pas du titre de Maître éleveur par l'effet du hasard; il faut compter une génération d'amélioration génétique et d'efforts constants. Petit à petit, on recrute la relève parmi les descendantes qui ont fait leurs preuves tant par leurs performances dans les expositions que par leurs statistiques de production; celles-là affichent deux lettres au bout de leur nom qui en disent beaucoup pour les spécialistes : EX, TB ou BP*. Ayr-Ouelle comptait l'an dernier 3 EX, 18 TB et 12 BP; avec ce lot de célébrités, pas surprenant que le troupeau affiche une productivité de 8298 kg.

La philosophie d'élevage de l'entreprise consiste à croiser ses vedettes avec des taureaux qui ont démontré certaines des qualités particulières recherchées par l'éleveur; celles d'Ayr-Ouelle se résument en trois mots : conformation, production, longévité. En plus, comme le troupeau est l'un des rares à avoir accès aux pâturages, on va privilégier des animaux qui ont bons pieds et bons membres.

Les yeux tournés vers l'avenir, Ayr-Ouelle nourrit des projets : construction d'un bâtiment pour héberger les vaches en lactation (un projet en cours de réalisation au moment où j'écris ces lignes), achat de quota et devinez amélioration du troupeau. Paraît que si on ne le fait pas, on régresse ; Ayr-Ouelle est donc condamné à l'excellence.... encore et toujours. Le jeune couple Richard compte donc poursuivre avec la philosophie d'élevage qui a assuré son succès jusqu'ici; on ne change pas une combinaison gagnante... Comme le couple compte deux garçons en bas âge, qui sait si la génération montante ne reprendra pas le flambeau un jour pour que l'entreprise soit en mesure de relever les défis auxquels elle sera confrontée. Chose certaine, Ayr-Ouelle prépare l'avenir. Bravo et bonne chance!

Source : Canadian Ayrshire Review, avril, mai, juin 2016, p.6 et 7




ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Norbert Morin
Député Côte-du-Sud
418 492-7730
1 866 774-1893
nmorin-cds@assnat.qc.ca

Le jour du Souvenir, nous rendons hommage aux courageux hommes et femmes qui se sont battus vaillamment pour défendre notre pays et notre liberté.

N'oublions jamais

BERNARD GÉNÉREUX, DÉPUTÉ

www.bernardgenereux.ca Bernard.Genereux@parl.gc.ca

Par Roger Martin

L'étoile du mois

Nous avons reçu des témoignages de nos lecteurs et lectrices qui ont apprécié l'originalité dont notre infographiste recrue, Pascale, a fait preuve pour le montage du numéro d'octobre. Notre journal présente toujours une facture de qualité mais elle déploie beaucoup d'initiative et de talent pour illustrer nos bla-bla. Elle a d'autant plus de mérite qu'elle réalise ce travail de front avec ses activités de secrétaire-réceptionniste au bureau municipal. Ne vous gênez pas pour lui faire part de votre appréciation; des petits compliments, c'est toujours stimulant.

Vous pourriez l'aider en lui transmettant des photos dont elle pourrait se servir pour illustrer nos pages ; sa réserve est épuisée.... et bien sûr, elle promet d'indiquer la source.

Parlons « bons coups »

Il y a parfois des bons coups qui nous échappent ; à cause de nos modestes moyens, nous ne pouvons pas bénéficier d'un service de recherche qui suit à la trace l'activité riveloise. C'est pour cette raison que nous faisons appel à votre collaboration pour nous mettre sur la piste des bons coups : transmettez-nous l'information aussi complète que possible et nous la diffuserons avec plaisir. Même si parfois, nous accusons un peu de retard...

Mouv'Anse

Le groupe vocal est bien connu dans la région parce qu'il regroupe plus de cinquante choristes en provenance de La Pocatière et des municipalités environnantes; c'est le tout aussi bien connu Marc-André Caron qui en assure la direction musicale.

Mouv'Anse souffle dix chandelles cette année et pour marquer l'événement, il présentera un concert intitulé « Déjà 10 ans » le samedi 19 novembre (20h) et le dimanche 20 (14h) à la salle André-Gagnon du cegep de La Pocatière. Les billets sont en vente chez Uniprix et auprès des choristes : adultes (20\$) enfants et étudiants (12\$).

Notre concitoyenne Julienne fait partie du groupe et elle sera bien heureuse si vous l'encouragez! Elle attend votre appel : 418 856-4906

Découverte à la ferme à Rivière-Ouelle

Promotion Kamouraska a pris l'initiative d'organiser une activité de découverte de l'anguille, une occupation automnale qui constitue une exclusivité au Kamouraska. Le pêcheur Simon Beaulieu des Trésors du fleuve accueillera les visiteurs au camp Canawish le 26 octobre à compter de 18h. Il expliquera pourquoi et comment on pratique cette pêche; il complétera en parlant de statistiques et de commercialisation.

Puis, déplacement à pied au site de pêche sis tout juste en face. On pourra alors accompagner le pêcheur pour la visite de ses installations. Or, la visite d'une pêche la nuit a toujours un petit côté dépaysant. Heureusement, avec l'éclairage moderne, les revenants et

les lutins qui régnaient jadis sur les lieux, n'auront d'autre choix que de se tenir à distance respectueuse.

Malheureusement pour nos lecteurs et lectrices, il fallait s'inscrire d'avance et l'échéance sera passée au moment de la distribution du Rivière Web. Souhaitons que cette activité puisse se répéter annuellement pour la population de la région et les visiteurs de passage. Nos ancêtres pratiquaient la pêche aux anguilles dès leur arrivée en Nouvelle-France et aujourd'hui, ce n'est qu'au Kamouraska que cette pêche traditionnelle est encore pratiquée.

Portes ouvertes

Au cours de la soirée du 29 septembre, les élus ainsi que le personnel de la municipalité accueillent la population dans les nouveaux locaux réaménagés à l'intérieur du bâtiment qui abritait la caisse populaire Desjardins.

Je me suis amené sur place vers 20h30 pour une visite de courtoisie étant donné que j'avais eu l'occasion d'explorer les lieux lors d'une rencontre de l'équipe du Rivière Web. Pour l'occasion, l'endroit avait été décoré modestement mais l'originalité était au rendez-vous et l'atmosphère, à la fête. On m'a raconté qu'entre 30 et 40 personnes avaient répondu à l'invitation. À prime abord, l'édifice offre des espaces plus fonctionnels, par conséquent bien adaptés à sa nouvelle vocation. En finale, je me suis retrouvé face à face avec le démon de la gourmandise : une pleine assiette de petits gâteaux - des cupcakes - avec leur tourbillon de crème à la vanille rose, inspiré je présume d'une recette de Ricardo. J'ai succombé mais sans excès.

Belle initiative qui a permis aux citoyens de découvrir les lieux et ils seront moins dépaysés quand ils se présenteront aux séances du conseil municipal.

Vendeurs itinérants

Le coordonnateur de la sécurité incendie de la MRC de Kamouraska nous informe que des vendeurs itinérants sont actifs dans la région : ils offrent d'inspecter ou de réparer vos extincteurs ou de vous en vendre au besoin. Aucune entreprise n'est autorisée à offrir ce service de porte-à-porte. Adressez-vous plutôt à des fournisseurs locaux dont les produits sont conformes aux normes et vous éviterez ainsi d'éventuels ennuis.

Prompt rétablissement

Nous avons appris avec tristesse que madame Clorinde Lizotte, une de nos fidèles abonnées, avait éprouvé des ennuis de santé; la maladie est entrée dans sa vie sans crier gare. Vous vous rappelez comme moi sa performance exemplaire lors de la Course de la rivière Ouelle en juillet dernier. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement afin qu'elle soit en mesure de vaquer de nouveau à ses nombreuses activités et même qu'elle puisse réaliser son rêve d'être des nôtres pour la deuxième édition en 2017.

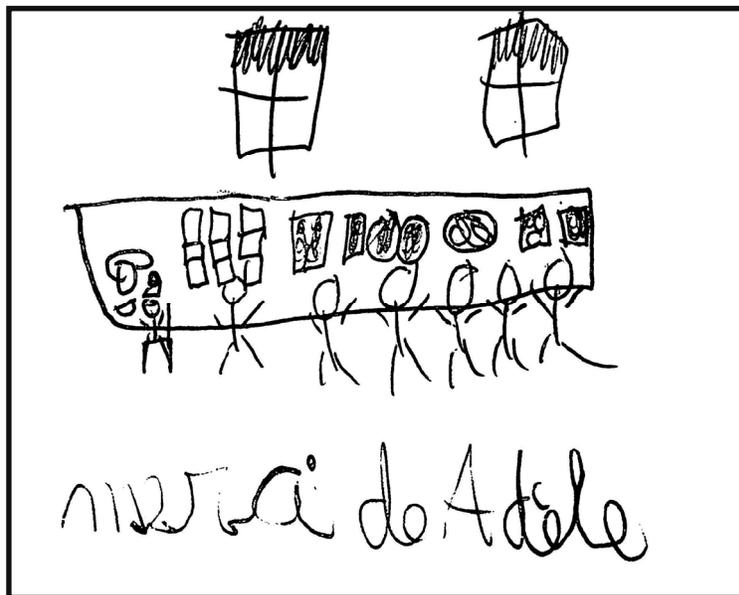
Les remerciements des Fermières

Par Raymonde Harton et son équipe

Le Cercle de Fermières de Rivière-Ouelle remercie les personnes qui les ont encouragées lors de l'activité du 25 septembre en partageant le menu de soupes et crêpes et en visitant l'exposition de nos dernières réalisations.

Le vendredi 7 octobre, nous avons accueilli cette fois les enfants de l'école Vents-et-Marées qui ont pu déguster le potage fait avec les légumes récoltés dans les bacs de jardinage de l'école. Les jeunes ont apprécié cette invitation; une toute petite nous a même fait parvenir le dessin que ce repas lui a inspiré. Charmant n'est-ce pas?

Merci!



Graphisme / infographie / édition

Impression **grand format**

Création et gestion de site internet

Impression à **données variables**

Impression offset, commerciale et numérique

Campagne de **médias-croisés**

Gestion d'inventaire

Gravure / découpe au **laser**



Impression**Soleil**

1 888 404 4060

www.lesimpressionssoleil.com

Par Roger Martin

C'était devenu une tradition pour la MRC de Kamouraska de tenir annuellement une rencontre sous le thème de la « Reconnaissance des bénévoles » conjointement avec différents organismes partenaires. Cette activité en hommage aux bénévoles reviendra dorénavant aux deux ans. Pour 2016, on a voulu modifier quelque peu la formule en organisant une soirée « Reconnaissance régionale 1^{ère} édition » pour signaler les bons coups au Kamouraska, une façon différente de renforcer la solidarité et l'appartenance régionales. Le but de l'exercice : faire connaître davantage et valoriser les initiatives locales ou régionales qui ont réussi à impliquer les citoyens dans le développement de leur milieu. Bien souvent, ces réalisations ont connu une diffusion restreinte; c'était donc l'occasion le 6 octobre à La Pocatière de leur donner une visibilité supplémentaire et de développer dans chaque municipalité la fierté de partager son bon coup avec les autres qui composent notre MRC. Chaque municipalité avait donc la responsabilité d'identifier le bon coup dont elle souhaitait faire la promotion.

J'ai appris qu'à Rivière-Ouelle, c'est le projet de parc d'amusement pour les enfants réalisé par la Corporation touristique au Camping Rivière-Ouelle qui a hérité du bon coup « local ». Nous avons d'ailleurs souligné l'inauguration de ces aménagements dans le Rivière Web d'août. Ce genre d'infrastructure constitue un attrait supplémentaire pour les visiteurs de passage en plus d'être accessible à la population de Rivière-Ouelle et de la région.

Je me suis dit que quant à y être, je réserverais un petit espace pour saluer les bons coups de quelques voisins. Mon choix est purement arbitraire mais il me permet de saluer des réalisations somme toute plutôt modestes convenons-en, mais qui rendent notre milieu de vie plus agréable, qui font « qu'on vit dans un maudit beau pays » dirait mon ami Marc.

À Saint-Pacôme, on a salué le 15^e anniversaire de la Société du roman policier. Ce festival littéraire continue d'évoluer dans le temps et chaque année, les amateurs de polar s'y donnent rendez-vous. Le prix Saint-Pacôme du roman policier assure une visibilité nationale au village et à la région. C'est le regretté Jacques Mayer qui avait été l'instigateur de ce projet.

À Saint-Gabriel-Lallemant, le projet La Pommeterie a su s'associer à Entre nous, les paniers du Kamouraska, à Bioproduits Sainte-Rita et à Biopierre; ces organisations se sont regroupées dans un nouveau bâtiment réaménagé au cœur du village. C'est à la fois un attrait pour les touristes de passage à la recherche de produits du terroir local et un lieu de rencontre pour les villageois.

Saint-Denis... Chaque fois que j'en ai l'occasion, j'aime bien casser du sucre sur le dos de ce village où les Chapais conservateurs ont trouvé refuge après avoir quitté les terres libérales de Rivière-Ouelle dans la première moitié du XIX^e siècle. Je me souviens mais le temps efface bien des choses et les choses ont bien changé avec le temps. Trêve de radotage sur les guéguerres passées, les Denisiens tout comme les Denisiennes sont capables de réalisations qui méritent d'être

signalées. C'est ainsi que dans ce modeste village de quelque 500 personnes, l'organisme Les Services à la famille a implanté un service de garde; par la suite, il a consolidé ses activités et surmonté des difficultés financières tout en respectant les normes gouvernementales. Cette réalisation est un exemple de courage et de persévérance : Les Services à la famille a doublé le nombre de places disponibles pour les tout-petits ce qui lui permet de répondre aux besoins de la population et d'accueillir des jeunes familles tout en fournissant des emplois locaux.

En terminant, je ne peux pas résister à la tentation de vous parler du circuit des chaises géantes de Mont-Carmel. Je ne saurais dire si ce concept original constitue un attrait touristique mais c'est à tout le moins une curiosité. Il s'agit d'un parcours de dix (10) chaises grand format, différentes les unes des autres, qui amène le visiteur à faire le tour du village et de ses attraits. On peut faire le circuit à pied si on a un peu de temps et du même coup, vous allez comprendre pourquoi on a installé ces chaises.... pour vous permettre de reprendre votre souffle dans ce hameau accroché à la montagne.

J'ai découvert l'été dernier ce parcours avec madame Nelly, son conjoint Stéphane et leurs enfants d'Hautot-Saint-Sulpice. Petite anecdote : chez Aliments Ludo, une chaise-banc haute sur pattes était installée devant la façade mais une série de voitures stationnées empêchaient les jeunes de s'y asseoir pour la photo-souvenir; celle-là manque donc à leur collection. Ce sera pour un prochain séjour.



**Parc de jeux
Camping
Rivière-Ouelle**



176, chemin de la Pointe, C.P. 177
Rivière-Ouelle (Québec) G0L 2C0

www.campingriviereouelle.com

Tél : (418) 856-1484
Sans frais : 1-888-856-1484
Fax : (418) 856-3552

Venez vivre avec nous les plaisirs de l'été.

Chemin de transit vers le Boisé de l'Anse

Par Denis Bradet, résident de Rivière-Ouelle

NDLR. Cette lettre adressée au conseil municipal nous a été acheminée par le signataire M. Bradet; trente et quelques autres citoyens concernés y avaient apposé leur nom. Compte tenu de la longueur du texte, nous avons volontairement omis l'adresse d'envoi au début et la liste des autres signataires à la fin.

Nous sommes des propriétaires de résidences et des citoyens de Rivière-Ouelle. Nous avons pris connaissance de certaines communications de la municipalité concernant son intention de développer l'accès au développement du quartier du Boisé de l'Anse, par un chemin de transit passant par la Route du Quai, le Chemin de l'Anse des Mercier, et une partie ou la totalité du Chemin de la Cinquième-Grève Est. **Nous désirons vous faire part de notre vive opposition à cette alternative et vous inviter à élaborer d'autres solutions plus acceptables pour les citoyens de Rivière-Ouelle.** Nous croyons que la position que nous vous exprimons est largement partagée par les citoyens et nous les inviterons à se manifester en ce sens.

Vous connaissez la plupart de motifs pour lesquels ce chemin de transit vers le nouveau quartier est inacceptable puisque vous les avez déjà énoncés, notamment à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) et à d'autres occasions publiques. Nous désirons tout de même les rappeler :

L'aire patrimoniale et la qualité paysagère de ces zones

Le chemin de transit envisagé passe par un territoire comprenant, en grande partie, l'aire « patrimoniale » de la Pointe-Aux-Orignaux et des composantes d'une grande qualité paysagère que vous avez et devez continuer de préserver.

En effet, il a été établi, dans l'étude Ruralys (2013) que de nombreux bâtiments se trouvant dans cette zone ont une valeur patrimoniale et que la Route du Quai, l'Anse des Merciers, le Chemin de la Cinquième-Grève Est, le Chemin des Jésuites et la Pointe-aux-Orignaux constituaient une zone à forte qualité paysagère, compte tenu d'un ensemble d'éléments comprenant non seulement la qualité du patrimoine bâti, mais également les percées visuelles, les boisés, les rosiers, l'ambiance maritime, la tranquillité des lieux, etc.

Le même rapport recommande en conséquence une série d'aménagements visant à la protection de ces éléments et la préservation de la qualité paysagère de ces zones. Ces recommandations comprennent l'interdiction d'enlèvement de rosiers, la promotion de la circulation à pied, l'intégration à l'environnement boisé de nouvelles constructions, etc.

Par ailleurs, la municipalité a consacré de nombreux efforts à la promotion touristique de ces zones et de ces chemins, vu leurs caractéristiques particulières, notamment par le biais de l'initiative « Fil Rouge ».

Il nous semble évident, compte tenu de ce qui précède, que la protection et la mise en valeur des zones et des chemins qu'il est

envisagé d'utiliser pour communiquer avec le quartier du Boisé de l'Anse, milite clairement contre cette solution.

La sécurité des citoyens

À partir d'au moins le haut de la Route du Quai, le chemin de transit envisagé comporte de nombreux obstacles. Notons seulement la côte étroite et sinueuse de la Route du Quai, l'étroitesse de l'ensemble du chemin, les zones « aveugles » où la visibilité est fortement réduite.

D'autres réalités doivent également être tenues en compte : l'utilisation de ces chemins par de nombreux piétons et cyclistes, l'absence de trottoir et d'accotement permettant de maintenir un accès sécuritaire pour les piétons et les cyclistes, l'impossibilité d'élargir ces routes, la proximité constante d'une végétation à protéger et de certaines résidences.

Comme Monsieur le maire l'a déjà souligné, « le chemin actuel peut faire l'affaire pour les quelques résidents actuels » mais il nous apparaît tout à fait déraisonnable de croire qu'il pourra supporter une circulation fortement augmentée (probablement doublée vu le nombre de terrains en cause) et un trafic très lourd, pendant de nombreuses années, vu le nombre important de maisons encore à construire. Les dangers d'accident vont décupler.

En résumé, l'enjeu de la sécurité de tous les usagers de ces chemins est clairement en cause, qu'il s'agisse des conducteurs de véhicules, des piétons ou des cyclistes : il doit passer avant toute autre considération, d'autant plus que la marche et le cyclisme sont des activités fortement encouragées par la municipalité (Plan d'action 2012-1016 : Encourager le transport en commun, les modes de transport actifs et non motorisés, appuyer les activités qui prônent les saines habitudes de vie, se démarquer en devenant une destination vélo, etc.).

Par ailleurs, l'utilisation de cette route comme voie de transit, pour une population aussi nombreuse, à terme, que celle du Boisé de l'Anse, pour un quartier complet en somme, en modifie le caractère résidentiel, caractère que les citoyens et habitants ont le droit de préserver et de maintenir.

La proposition de ce chemin de transit ne tient clairement pas compte des inconvénients de toute nature (dangers fortement accrus à leur sécurité, bruits, poussières, vitesse, etc.) que subiront un grand nombre de citoyens qui sont établis le long de cette route, inconvénients importants et amplifiés par le fait de la proximité de plusieurs maisons avec la route, par l'absence de trottoirs, par l'absence d'autres accès piétonniers à ce réseau et par la proximité même de la végétation par rapport à cette route.

L'utilisation de cette voie résidentielle pour permettre aux citoyens d'un autre quartier de la municipalité d'accéder à leur quartier est donc inacceptable en regard de ce deuxième volet soit la sécurité des personnes! Cela ne surprend pas puisque ni le Chemin de l'Anse des Mercier, ni le Chemin de la Cinquième-Grève Est n'ont été conçus pour desservir une population aussi importante et ils ne peuvent supporter une telle augmentation de la circulation automobile (et de

véhicules lourds), d'autant plus que, par le développement du caractère touristique de la Cinquième-Grève, l'augmentation de la circulation est déjà notable et indicatrice du niveau accru de dangers.

Autres aspects environnementaux

Il est maintenant bien connu et documenté que les changements climatiques, les vents plus forts en période de tempêtes, les marées plus extrêmes ont considérablement modifié les tables de récurrence des événements comme ceux qui ont été connus dans la dernière partie du Chemin de la Cinquième-Grève Est, dans les dernières années. La majeure partie du chemin de transition envisagé, notamment le Chemin de l'Anse des Mercier et toute la section du Chemin de la Cinquième-Grève débutant au numéro civique 125 sont clairement des zones à risque d'inondation et de bris, de la même nature que ceux qui ont été connus dans la dernière section du Chemin de la Cinquième-Grève Est. Selon certains experts consultés, la récurrence des événements dans les sections que nous venons d'identifier se rapproche sensiblement de celle de la dernière section du Chemin de la Cinquième-Grève Est.

Nous savons que l'ensemble du Conseil municipal est sensible à ces questions, au vu des déclarations dont nous avons pris connaissance, notamment : « À Rivière-Ouelle, nous avons plusieurs chemins à proximité du Fleuve qui sont sujets aux risques côtiers et nous devons faire tous les efforts pour réduire, dans la mesure du possible, ces risques pour les générations futures. » Les efforts de la municipalité auprès de la CPTAQ en sont une autre démonstration.

Autres considérations

Comme l'a indiqué Ruralys dans ses études et diagnostics, pour les fins de la reconnaissance notamment de la Pointe-aux-Orignaux, la conciliation des usages entre résidents, estivants et visiteurs, la préservation de l'environnement végétal indigène, le maintien de la qualité de vie, des paysages du patrimoine bâti et de l'environnement en lien avec le développement et l'aménagement, et le maintien de l'environnement sonore et du calme qui émane du lieu, sont des enjeux qu'il faut toujours considérer dans de tels projets.

Nous réitérons que la solution que vous semblez maintenant envisager est irréaliste, contraire à tous les discours tenus par la municipalité elle-même en matière de protection environnementale et paysagère, très dangereuse pour la sécurité de tous les citoyens qui demeurent dans cette zone et, par voie de conséquence pour les usagers de cette éventuelle voie de transit.

Dans ce cadre, nous vous soumettons que la municipalité doit procéder par d'autres moyens, plusieurs autres nous semblent envisageables. Nous n'en ferons pas une énumération, mais nous pensons à des expropriations si nécessaire, à l'imposition d'une taxe spéciale aux citoyens qui bénéficieront de la construction d'un nouvel accès, à la soumission à nouveau du dossier à la CPTAQ, à une demande d'intervention gouvernementale s'il le faut, etc.

Notre opposition à l'utilisation du chemin de transition envisagé tient également compte du fait qu'il existe d'autres solutions dont celles évoquées par la CPTAQ elle-même. Il y en a sans doute d'autres que nous ne connaissons pas mais qui ont peut-être fait l'objet d'un examen par la municipalité. Nous pensons, par exemple, à la route

longeant la Baie à l'extrémité est du Boisé de l'Anse. À cet égard, nous reconnaissons qu'il s'agit sans doute d'une route tout aussi inondable que le Chemin de la Cinquième-Grève Est et que celui de l'Anse des Mercier, mais il s'agit d'un accès déjà existant et nous devons constater, au moins au premier examen, que cette route n'a pas été inondée depuis plusieurs années (et nous comprenons que l'actuel chemin d'accès va demeurer comme sortie d'urgence!). En somme, même s'il fallait sans doute rehausser ce chemin, éventuellement, n'est-ce pas là une solution qui serait aussi acceptable?

Nous tenons aussi compte du fait que la décision de la CPTAQ ne semble pas définitive. Cela ressort des paragraphes 36 et 37 de cette décision :

« Cela dit, la Commission a considéré les arguments pertinents soumis sur la base des critères prévus à l'article 62 de la Loi. Elle n'est toujours pas convaincue que le site visé par la demande est celui de moindre impact sur l'agriculture. Elle est très réticente à permettre le passage d'un chemin public au milieu d'une aussi belle plaine agricole afin d'en préserver l'homogénéité et de protéger le lot visé et les lots avoisinants des méfaits de la circulation sur leurs possibilités agricoles (poussières, odeurs épandages, etc.)

Le tracé alternatif étudié n'est possiblement pas l'endroit idéal parce qu'il traverse des terres perpendiculairement, ce qui serait contraire à la pratique des activités agricoles. Cependant, cette suggestion de la Commission de passer par la route du Quai ne faisait pas de l'option étudiée par la demanderesse le seul endroit alternatif permettant d'accéder aux terrains à desservir. Soulignons ici que cette route du Quai mène aussi au chemin de la Grève, hors de la zone agricole. Aucune démonstration convaincante n'a été produite quant à l'impossibilité d'y aménager un accès. Il en est de même quant à la restauration du chemin à l'est en bordure du Saint-Laurent, ou encore de passer en bordure nord-est de la tourbière à l'ouest du site visé. »

Il faut rappeler à nouveau que le Boisé de l'Anse constitue, en soi, un nouveau quartier qui mérite un nouvel accès et non pas seulement un chemin boiteux de transit passant par plusieurs chemins, essentiellement résidentiels, qui n'ont pas été conçus pour cette fin et qui ne peuvent pas être modifiés pour les rendre plus sécuritaires et en changer le caractère. Par ce développement, la municipalité augmente sa richesse foncière d'un montant considérable, ce qui justifie, en soi, les investissements requis, même s'ils seront possiblement importants. Nous ajouterions que dans la mesure où ce quartier, comme d'autres quartiers de la municipalité, ne bénéficie ni du service d'aqueduc ni du service d'égout, les taxes normalement dévolues à ce chapitre doivent être utilisées pour développer et maintenir les autres services, les routes en l'espèce.

Il faut permettre à l'ensemble des citoyens de la municipalité, présents et futurs, de préserver leurs acquis, de maintenir la valeur de leurs immeubles (l'accès par ce chemin diminuera la valeur des propriétés qui le longe, propriétés établies, dans la plupart des cas, depuis plusieurs dizaines d'années), et de permettre aux nouveaux citoyens d'avoir un véritable chemin d'accès sécuritaire et facilement accessible.

Suite à la page suivante

Nous soulignons enfin que la plupart des autres solutions qui nous semblent envisageables n'impliquent, pour les citoyens, aucun inconvénient, aucun problème d'une importance aussi grande que la plupart des autres solutions qui nous semblent envisageables n'impliquent, pour les citoyens, aucun inconvénient, aucun problème d'une importance aussi grande que celle du tracé que vous envisagez. Il nous semble être, en fait, le pire choix. Par exemple, une augmentation de la circulation dans le Boisé de l'Anse serait loin de créer les mêmes difficultés pour les citoyens qui y résident vu la grandeur des terrains, ce qui permet la construction de résidences beaucoup plus éloignées de la route.

Conclusion

Dans cet important dossier, les enjeux patrimoniaux et environnementaux sont grands, ceux de la sécurité des citoyens le sont encore plus et la municipalité se doit d'être extrêmement attentive au droit des résidents actuels à une qualité de vie acceptable et au maintien de leur patrimoine. Les coûts ne font pas le poids face à ces enjeux et nous demandons ni plus ni moins que le respect, par la municipalité, de sa DÉCLARATION D'ENGAGEMENT (contenue à la Politique de développement durable adoptée par la municipalité, février 2013):

« *Compte tenu de ce qui précède, par la présente politique, nous déclarons :*

La municipalité de Rivière-Ouelle assurera dorénavant sa mission auprès de la collectivité dans une perspective de développement durable, en regard de ses préoccupations économiques, sociales et environnementales. En d'autres mots, la Municipalité souhaite contribuer à la qualité de vie et au bien-être des générations actuelles et futures dans le respect du caractère naturel, humain et pittoresque du milieu. »

Rappelons que cette déclaration s'inscrit aussi dans le cadre de la Loi sur le développement durable et ses principes (article 6 de la Loi) dont plusieurs sont applicables à la présente situation, notamment : santé et qualité de vie, protection de l'environnement, prévention, précaution, protection du patrimoine culturel, préservation de la biodiversité et respect de la capacité de support des écosystèmes.

En d'autres termes, c'est une question de priorités. **Quelle est la priorité de la municipalité : protéger l'environnement pour le bénéfice de notre société, protéger le patrimoine de la municipalité pour les générations futures, assurer à tout prix la sécurité des citoyens ou, comme l'écrit la CPTAQ « protéger des lots des méfaits de la circulation sur leur possibilité agricole (poussières, odeurs, épandage, etc.) » ?**

Nous vous remercions, Monsieur le maire, Mesdames et Messieurs les conseillers, de l'attention que vous porterez à la présente et à notre invitation à ne pas « baisser les bras ». Nous voulons également vous assurer de notre détermination certes, mais également de notre entier appui et de notre collaboration dans la poursuite de l'orientation claire que nous vous pressons d'adopter dans ce dossier.



La terrasse est fermée !
Merci d'être passé et à l'année prochaine !



Temps des fêtes 2016-17

Cette année, opter pour un service de traiteur pour le temps des fêtes.

Pour passer du temps de qualité avec votre famille.

Que ce soit pour Noël ou pour le Jour de l'An, le traiteur La Fine Bouche a une belle diversité de menus à vous proposer.

Nous pouvons vous préparer un menu à la hauteur de vos attentes et budgets. Il suffit d'un coup de fil

Visitez notre site web pour découvrir les possibilités de menu.

www.traiteurlafinebouche.ca

Traiteur La fine bouche

En plein cœur du charmant village de Rivière-Ouelle, le Service de Traiteur La Fine Bouche vous offre de bons petits plats pour toutes vos occasions.

Disponible en tout temps:

- Pâté à la viande
- Pâté au poulet
- Pâté mexicain
- Pâté au saumon
- Pâté aux fruits de mer
- Cipâte
- Lasagne
- Desserts maison

150, route 132
RIVIERE-OUELLE

418 856-4299

Visitez notre site Internet
traiteurlafinebouche.ca

Suivez nous sur Facebook



Services
Kam-Aide inc.

(418) 856-5636
www.kamaide.com
kamaide@qc.aira.com

Grand ménage d'automne



- ✓ Grand ménage offert à toute la population de Kamouraska
- ✓ Personnel expérimenté et responsable
- ✓ Coût abordable et programme d'aide financière disponible
- ✓ Crédit d'impôt pour les personnes âgées de 70 ans et plus

Services Kam-Aide inc. vous simplifie la vie !

**LAVAGE DE VOS FENÊTRES EXTÉRIEURES,
INFORMEZ-VOUS AVANT L'ARRIVÉE DES GRANDS FROIDS !**

Ecoflo®

Installation septique



- ✓ Milieu filtrant 100 % naturel
- ✓ Sans énergie pour le traitement
- ✓ La solution la plus vendue au Québec

L'EAU C'EST LA VIE. CONTRIBUONS À LA PRÉSERVER!



L'installation d'un système septique Ecoflo® fait partie des travaux admissibles à un crédit d'impôt de **20%**



CONTACTEZ
STÉPHANE LUSSIER

☎ 418 951-2554
BIOFILTREECOFLO.COM

SUIVEZ-NOUS!



Promotions Automne

La rentrée scolaire est passée, le froid arrive alors prenez du temps pour vous et pour préparer votre peau pour l'hiver.

Massage 60 min.

**Achetez 3 massages à 45\$ chacun
Rég. 180\$ spécial 135\$**

**Soin du visage Bioéléments
(nettoyant et très hydratant)**

**Achetez 2 soins à 45\$ chacun
116\$ rég. Spécial 90\$**

**Soin beauté aromatique des pieds
Rég. 48\$ spécial 35\$**

Valide jusqu'au 31 octobre 2016



Studio VM

Beauté · Santé · Déco

Certificat cadeau disponible

Pour informations:
Vanessa Michaud

Rivière-Ouelle

418-371-7171

www.studiovm.info

lambert

À la racine de votre succès depuis 1928



www.lambertpeatmoss.com
info@lambertpeatmoss.com

La semaine québécoise de réduction des déchets

Par Co-éco

NDLR. La semaine québécoise de réduction des déchets vient de se terminer. Co-éco nous a transmis quelques statistiques qui devraient nous faire réfléchir et quelques trucs pour éviter le gaspillage alimentaire alors qu'une partie importante de la population mondiale ne mange pas à sa faim chaque jour....

Du 15 au 23 octobre, c'était la Semaine québécoise de réduction des déchets. Cette année, la SQRD mettait à l'honneur la lutte contre le gaspillage alimentaire et les petits gestes de tous les jours qui nous permettent d'éviter de jeter nos restants alimentaires. Voici quelques faits pour mieux comprendre ce phénomène :

- ➔ Plus du tiers des aliments produits pour la consommation humaine est gaspillé chaque année au Canada.
- ➔ La majorité du gaspillage alimentaire se fait chez nous, dans nos foyers.
- ➔ Ce sont les fruits et légumes qui sont le plus souvent jetés parmi toutes les catégories d'aliments.
- ➔ La nourriture gaspillée chaque année par un ménage canadien représente un montant de 3 100 \$.

Gaspiller moins, c'est avantageux pour vos finances en plus de l'être pour la planète!

Quelques astuces pour contrer le gaspillage alimentaire :

Élaborez les repas à partir d'ingrédients déjà en votre possession; avant d'acheter du frais, videz le frigo!



Inscrivez les dates de cuisson sur les restants de repas au réfrigérateur et faites une rotation en plaçant à l'avant les mets à consommer prioritairement.

Un restant de légumes défraîchis peut être la base d'une bonne soupe. Des fruits un peu murs peuvent être excellents en muffin ou en gâteau.

Partagez les restants : avec vos voisins, collègues, amis. Après une réception ou un événement, les restes du buffet peuvent être donnés à une banque alimentaire.

Compostez ou utilisez votre bac brun plutôt que de jeter.

De plus en plus d'initiatives pour contrer le gaspillage alimentaire voient le jour partout au Québec.



Dernières nouvelles de Projektion 16-35

Vous avez besoin d'un coup de main dans vos démarches? Vous aimeriez développer une stratégie de recherche d'emploi réaliste et concrète? Voici des Services d'aide à l'emploi pour répondre à vos besoins.



À la carte : techniques de recherche d'emploi, rédaction de curriculum vitae et de lettre de présentation, simulation d'entrevue d'embauche.

Ateliers de stratégie de recherche d'emploi comprenant une stratégie complète visant une meilleure connaissance du marché du travail au Kamouraska, de vos compétences professionnelles, des techniques pour vous faire connaître, etc.

Services spécialisés en fonction de vos besoins : accompagnement personnalisé, élaboration d'un plan d'action, référencement à divers projets et/ou ressources, stages d'exploration, etc.

PROBLÈME DE TRANSPORT? Nous pouvons nous déplacer dans votre municipalité pour vous rencontrer.

Communiquez avec nous ou venez nous rencontrer pour vérifier votre admissibilité à nos services!

SAINT-PASCAL
580A, rue Côté
Tél. : 418 492-9127
lundi au jeudi – 9 h à 16 h 30
vendredi – 9 h à 16 h

LA POCATIÈRE
212, 4^e Avenue
Tél. : 418 371-1377
lundi au jeudi – 9 h à 16 h 30

info@projeKtion16-35.ca

projeKtion16-35.ca



Emploi



Le transfert de propriété

Par Annie-Pier Labrie

Lorsque deux copropriétaires désirent que cesse leur copropriété, ces personnes devront généralement prendre une décision sur le sort de l'immeuble. C'est généralement le cas lors d'une rupture entre conjoints de fait et le délai qui s'écoule pour en venir à une entente, peut engendrer certaines conséquences monétaires.

C'est notamment le cas du droit sur les mutations immobilières, communément appelée la « *taxe de bienvenue* »; il s'agit du montant qu'une municipalité doit percevoir lorsqu'un immeuble situé sur son territoire, fait l'objet d'un transfert de propriété. Par exemple, si monsieur désire conserver la maison et ainsi racheter la part de propriété de madame, la Loi prévoit qu'il devra payer une « *taxe de bienvenue* ». Il est toutefois important de savoir qu'il existe certaines exceptions à cette obligation de payer, mais certains délais doivent être respectés pour pouvoir en bénéficier.

Si vous êtes conjoints de fait, vous pourrez bénéficier de cette exonération de taxe si le transfert a lieu dans les 90 jours suivant la fin de la vie commune.

Si vous êtes mariés, aucune taxe de bienvenue ne vous sera facturée si le transfert survient avant le prononcé du jugement de divorce.

Il est vrai qu'il faut prendre le temps de réfléchir avant de prendre une décision lorsqu'une telle situation survient. Cependant, il est également important de connaître ces dispositions pour ne pas avoir de mauvaises surprises quand viendra le temps de signer l'acte de vente. Cette taxe est fixée selon la valeur marchande de votre résidence et malgré que ce soit seulement la part de votre ex-conjoint (e) que vous acquérez, la taxe de bienvenue peut être significative et c'est le nouveau propriétaire qui devra l'assumer.

Ces dispositions illustrent le dicton bien connu « *le temps, c'est de l'argent* ». Mieux vaut en être informé!

Ouverture d'un bureau à La Pocatière pour nous rapprocher de notre clientèle de la MRC de Kamouraska !

Consultez nos chroniques sur notre site web avocats-montmagny.com

LEMIEUX PARENT THÉBERGE
AVOCATS S.N.C.

TÉL.: 418 371-3114
708, 4^E AVENUE, BUREAU 104, LA POCATIÈRE



Me Lemieux Me T. Blais Me Boilard Me Bouffard Me Paradis Me Labrie Me Théberge

Nous avons ce qu'il vous faut, une équipe !

SUPER BAC dans les écoles primaires de la région

Par Co-éco

À surveiller cet automne dans les écoles primaires de la région : Superbac, le héros écolo! Son superpouvoir est bien singulier : il transforme les restes de tables, résidus de préparation de cuisine et résidus de jardin en carburant pour faire rouler des camions.

Le dépliant *SUPERBAC, le héros écolo!*, conçu par Co-éco sous la forme d'une bande-dessinée, a été distribué lors des dernières semaines à tous les élèves des écoles primaires de la région. L'atelier sera quant à lui offert plus spécifiquement aux enseignants de 3^e année. Lors de l'atelier, les élèves devront relever le défi du tri en équipe et seront amenés à comprendre le principe de la biométhanisation avec l'aide de la vache Mousseline et de ses 4 estomacs. Une vidéo mettant en vedette deux jeunes de la Commission scolaire permettra aux élèves de visiter virtuellement l'usine de biométhanisation pour mieux comprendre son fonctionnement. Bref, le secret du tour de magie de Superbac sera dévoilé aux jeunes lors de ces ateliers : une usine transforme les déchets en carburant et en engrais!...

Pour en savoir plus sur Superbac ou le bac brun en général, consultez www.co-eco.org ou utilisez la ligne info 418 856-2628.



TRANSPORT EN VRAC ST-DENIS

EXCAVATION
GÉNIE CIVIL
TRANSPORT DE GRAVIER

R.B.Q. : 81 081 382-28

CHAMPS D'ÉPURATION ACCRÉDITÉS

Ecoflo BIONEST
ADVANCED ENVIROSEPTIC
Pilier de l'équilibre de la nature.

CERTIFIÉ ISO

Marco Garon,
président

Tél. : **418 498.2405**
Télec. : **418 498.2134**
Cell. : **418 868.5121**

info@transportenvracst-denis.com

74 A, route 132 Ouest, Saint-Denis (Québec) G0L 2R0
www.transportenvracst-denis.com

AGENDA

Novembre 2016

© Denis Bérubé

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1  Conseil municipal	2 CAFÉ-RENCONTRE	3	4  Collecte des feuilles	5 BINGO
6  Changement d'heure	7 	8 Tombée Le Rivière 	9	10	11  Jour du Souvenir	12 BINGO
13	14 	15  Réunion mensuelle des Fermières	16	17	18	19 BINGO
20	21 	22 Distribution Le Rivière 	23	24	25	26 BINGO
27	28 	29	30	Pêches et Océans Canada prévoit des marées de 6,2 m (20.3 pi.) les 15 et 16 novembre.		

« Novembre est un beau mois. Mais il faut aimer le gris. Et l'œil en saisir la lumière. »

Gilles Vigneault



COOPÉRER AU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

PARCE QUE DANS CHAQUE COMMUNAUTÉ
IL Y A DES RÊVES, DES PROJETS ET DES
GENS POUR LES RÉALISER.

Téléphone : 418 856-2340
Sans frais : 1 866 856-2340
Télécopieur : 418 856-9778
www.desjardins.kamouraska.com

 **Desjardins**
Caisse de l'Anse
de La Pocatière

Coopérer pour créer l'avenir